



COMMUNIQUÉ

Paris, le 20/01/2026

COMMISSION MIXTE PARITAIRE : LES PARLEMENTAIRES VALIDENT LA SUPPRESSION DES ZFE. POUR « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES », C'EST UNE NOUVELLE ÉTAPE DÉCISIVE VERS L'ABROGATION DÉFINITIVE DE CETTE MESURE DISCRIMINATOIRE.

L'association "40 millions d'automobilistes" accueille avec une immense satisfaction l'issue de la Commission Mixte Paritaire (CMP) sur le projet de loi de simplification de la vie économique qui s'est tenue ce mardi 20 janvier 2026. En validant l'amendement de suppression des Zones à Faibles Émissions (ZFE) contenu dans le texte de loi, les parlementaires ont entendu la voix de la raison et celle de millions de Français pour qui la voiture reste un outil de liberté et de travail indispensable.

Le rejet de l'éologie punitive

Depuis leur mise en place, les ZFE ont été dénoncées par l'association comme une mesure de ségrégation sociale et territoriale. En interdisant l'accès des centres-villes aux véhicules les plus anciens — souvent détenus par les ménages les plus modestes ou les habitants des zones périurbaines et rurales — ces dispositifs créaient une fracture inacceptable entre les citoyens.

« Cette décision de la Commission Mixte Paritaire est une victoire pour le bon sens. Les parlementaires ont enfin admis que l'on ne peut pas contraindre les Français à l'éologie par l'exclusion. On ne protège pas l'environnement en empêchant les gens de circuler ou de travailler », déclare Philippe Nozière, président de l'association.

Une étape vers l'abrogation définitive

Si le franchissement de cette étape décisive marque un tournant historique, "40 millions d'automobilistes" reste vigilante et poursuit son combat vers l'abrogation totale et définitive des ZFE.

L'association rappelle qu'en l'état actuelle de la loi :

- Plus de 10 millions d'automobilistes – en premier lieu les plus modestes – risquent d'être exclu des grandes métropoles dans les années à venir ;
- Les solutions alternatives (transports en commun, aides au remplacement) restent largement insuffisantes ou inaccessibles pour une grande partie des Français.

Le texte de compromis adopté aujourd'hui par les élus parlementaires membres de la CMP sera présenté et soumis au vote des deux Chambres parlementaires dans les prochains jours.

« Nous restons mobilisés pour que cette suppression soit définitivement gravée dans le marbre législatif le plus rapidement possible. La lutte contre la pollution de l'air doit passer par l'innovation et l'incitation, jamais par la punition et l'interdiction », conclut Pierre Chasseray, délégué général de l'association.



www.40millionsdautomobilistes.com



@40MA - 40 Millions d'Automobilistes
@PChasseray - Délégué Général



@40millionsdautomobilistes51

☞ **À propos de "40 millions d'automobilistes"** : "40 millions d'automobilistes" est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europeen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver ce facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.